

Schéma de secteur

Le Schéma de Secteur du Pays Voironnais est un document d'urbanisme qui fixe les orientations à long terme (15-20 ans) en matière d'aménagement du territoire (habitat, environnement, économie, déplacements...).

Élaboré en concertation avec les communes du Pays Voironnais et les acteurs concernés, le **nouveau Schéma de Secteur a été approuvé le 24 novembre 2015**.

Il était en révision pour prendre en compte l'évolution du Voironnais et intégrer les nouvelles orientations établies pour la région grenobloise dans le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) qui a remplacé le Schéma Directeur en décembre 2012.

Elaboré à partir du précédent schéma de secteur (approuvé en 2007), le nouveau projet intègre les orientations non seulement du Projet de territoire mais également du Programme local de l'Habitat, de l'Agenda 21 et du Pays d'art et d'histoire.

Ainsi, il traduit le projet politique porté par les élus du Pays Voironnais et vient également décliner plus précisément sur le territoire les orientations du SCoT élaboré à l'échelle de la région grenobloise.

Avec ce document stratégique, le Pays Voironnais a pour objectifs de :

- > Traduire localement les grandes orientations du SCoT par exemple : Où construire demain, avec quel type d'habitat ? Quels espaces agricoles et naturels préserver ? Comment aménager les gares du territoire ? Où localiser les futures activités ?...
- > Conforter le rôle de la Communauté en matière d'aménagement auprès de ses communes et des territoires voisins.
- > Rendre lisible la stratégie d'aménagement à l'échelle du Pays Voironnais afin que les communes adoptent le Plan Local d'Urbanisme en cohérence.
- > Prendre en compte les principes du développement durable via notamment la maîtrise du développement urbain, un équilibre entre les zones rurales et urbaines, la protection des milieux et des paysages naturels...

Les plans locaux d'urbanisme des communes doivent être compatibles avec le schéma de secteur.

> Le Schéma de Secteur est disponible sur demande en mairies et au Pays Voironnais.

📄 TÉLÉCHARGER

- > Rapport commissaire enquêteur
- > Conclusions motivées du commissaire enquêteur
- > Annexe 1
- > Annexe 2
- > Annexe 3

📄 TÉLÉCHARGER

- > Synthèse approbation Schéma de secteur
- > Annexes
- > Délibération approbation
- > Document d'orientations et d'objectifs

📄 TÉLÉCHARGER

- > Annexe Livret 1
- > Annexe Livret 2
- > Annexe Livret 3
- > Annexe PADD

> Nous contacter : [laurette tourette](#) ou [céline lucas](#).

40 rue Mansieux
cs 80363
38216 Voiron cedex
Lundi - vendredi : 8h-12h / 13h30-18h
Tél. : 04 76 93 17 71

<https://www.paysvoironnais.com/les-documents-fondateur/schema-de-secteur-570.html>